



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 15 octobre 2018**  
**D-2018/411**

***Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

**Excusés :**

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

# **Structure d'accueil de la Petite Enfance ' La Berge du Lac '. Présentation du rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Information au Conseil Municipal.**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 2 mai 2016, vous avez confié, dans le cadre de la procédure de renouvellement du contrat arrivé à son échéance, le contrat d'affermage à la société People and Baby pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> août 2017.

Conformément à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse conformément à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales.

## I – Présentation générale

La crèche accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle disposait d'une capacité de 58 places jusqu'au 31 juillet 2017. La capacité est passée à 60 places à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 après validation de la PMI. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

## II – Evolution de l'activité

La capacité de la crèche a augmenté de 2 places et est passée à 60 places à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 après validation de la PMI.

De plus, conformément à l'évolution de la définition du Conseil Départemental de l'accueil occasionnel et au cahier des charges, la crèche Berge du Lac a modifié lors du changement de contrat de délégation son organisation et a évolué vers un seul établissement d'accueil de 60 places composé de trois sections : une section à majorité bébés (2,5 à 12 mois), une section à majorité moyens (12 à 18 mois) et une section de grands (18 mois à 3 ans). Il était auparavant constitué d'un multi-accueil majoritairement régulier de 38 places et d'un multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places.

D'août à décembre 2017, la crèche a accueilli 76 enfants inscrits et a été ouverte 84 jours. L'activité a généré les taux de présentéisme suivants :

- un taux de présentéisme physique de 70% avec 34 719 heures de présence des enfants,
- un taux de présentéisme financier de 82% soit 40 736 heures facturées aux familles.

Ces taux sont inférieurs à ceux prévus contractuellement avec 89% pour le présentéisme financier et de 77% pour le présentéisme physique, car les périodes de congés se sont concentrées sur ces 5 derniers mois de l'année de 2017 et la fermeture complète de la structure en août qui a décalé les périodes d'adaptation sur le mois de septembre.

## III – La qualité du service

La fusion en un seul établissement a entraîné le réaménagement complet des espaces ainsi que la création d'une nouvelle biberonnerie dans la section à majorité moyens.

Le projet de l'année s'est concentré sur l'aménagement de l'espace, outil pédagogique pour la mise en place d'ateliers favorisant l'éveil des sens. Chaque espace a fait l'objet d'une réflexion pour en optimiser sa fonction : espace moteur, espace ressource, espace manipulation/encastrement, espace livres et espace symbolique.

Des ateliers d'une grande diversité sont proposés aux enfants par les équipes, intitulés ateliers "socles" (jeux d'encastresments, musique, cuisine, activités manuelles et créatives, histoires et motricité...).

Dans le cadre du projet d'entreprise "Génération Durable", la crèche a poursuivi sa démarche en matière de recyclage en utilisant de plus en plus de matériel recyclé pour fabriquer des nouveaux jeux. Elle a également mis en place la communication gestuelle associée à la parole afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions. Enfin, elle a initié la mise en place d'une mascotte pour éveiller les enfants à l'anglais et des nouvelles activités avec un théâtre d'ombres chinoises et des ateliers découvertes de nouvelles matières (patouille, pâtes gluantes et collantes).

Les partenariats sur le quartier ont été maintenus permettant d'offrir aux enfants une ouverture sur le livre avec la bibliothèque, sur le jeu avec la Ludothèque et sur le lien intergénérationnel avec le partenariat avec l'EHPAD La Berge du Lac.

La participation des parents est sollicitée par différents temps d'échanges (événements festifs, sorties, soirées) avec depuis août 2017 : la réunion de rentrée, des cafés des parents et des ateliers parents/enfants (pâte à sel) et la fête de fin d'année.

L'équipe compte 23 salariés pour 22,7 Equivalents Temps pleins dont 17 auprès des enfants et 9 diplômés (soit 53%). Sur la période d'août à décembre 2017, il y a eu 2 départs de personnel auprès des enfants (l'un pour un rapprochement de domicile et l'autre pour une mutation interne).

La formation est déclinée sous forme d'ateliers pédagogiques autour de la réflexion professionnelle.

Les directrices sont accompagnées par des responsables opérationnels de la direction des opérations du siège (relais des fonctions support : RH, finances, achats...) par des suivis hebdomadaires, une visite toutes les 6 semaines, des points téléphoniques, des réunions réseaux mensuelles et des audits pédagogiques, sécurité, hygiène...

L'enquête de satisfaction réalisé en octobre 2017 révèle des taux de satisfaction de 92,9%.

#### IV – Actions de développement durable et liées à l'Agenda 21

En 2017, la crèche a mis en place des actions dans le cadre de son programme Agenda 21 avec notamment :

- ✓ le recours à 50% de produits biologiques dans l'alimentation.
- ✓ la mise en place d'un atelier pédagogique « Recycl'tout » à la crèche.
- ✓ la mise en place du projet « Génération Durable ».
- ✓ la proposition à tous les salariés d'un bon d'achat de 150 euros pour l'achat de vélos.

La démarche de certification écolo-crèche sera mise en place en 2018, la priorité ayant été donnée en 2017 à la réorganisation de la crèche et aux nouveaux aménagements.

#### V – Actions relatives au Projet Social 3 de la Ville

People & Baby, l'ARE 33 et le BIC ont signé une convention de partenariat pour aider les personnes en recherche d'emploi et d'insertion. A la crèche La Berge du Lac, 331 heures d'insertion ont été réalisées sur la période d'août à décembre 2017 via le recrutement de 3 personnes sur le poste ASI.

Il n'y a pas eu d'accueil de stagiaire ou d'insertion dans le cadre de la gestion patrimoniale sur la période, comme prévu contractuellement. Ces points devront être mis en œuvre en 2018.

#### VI – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition (représentant 7 494 euros pour l'entretien et la maintenance et 7 400 euros pour les travaux (biberonnerie) et pour le renouvellement des investissements).

#### VII. Eléments financiers

Les comptes de résultat présentés ci-dessous correspondent aux cinq derniers mois de l'exercice 2017.

Compte de résultat synthétique :

<b>Comparaison prévisionnel/réalisé, en €</b>	<b>2017</b>		
	<b>5 mois</b>		
	<b>Prévi.</b>	<b>Réel</b>	<b>Ecart</b>
<b>Achats</b>	<b>38 484</b>	<b>45 414</b>	<b>6 930</b>
<b>Services Extérieurs</b>	<b>36 994</b>	<b>42 758</b>	<b>5 764</b>
<b>Autres Services Extérieurs</b>	<b>10 334</b>	<b>11 404</b>	<b>1 070</b>
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>15 491</b>	<b>25 303</b>	<b>9 812</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>273 667</b>	<b>264 786</b>	<b>- 8 881</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>20 121</b>	<b>23 771</b>	<b>3 650</b>
<b>Charges financières</b>			<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>281</b>	<b>281</b>
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>2 801</b>	<b>414</b>	<b>- 2 387</b>
<b>IS</b>	<b>830</b>		<b>- 830</b>
<b>Total charges</b>	<b>398 722</b>	<b>414 131</b>	<b>15 409</b>
<b>Rémunération gestionnaire après IS</b>	<b>2 515</b>	<b>-</b>	<b>- 2 515</b>
<b>Total charges après rémunération gestionnaire</b>	<b>401 237</b>	<b>414 131</b>	<b>12 894</b>
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>381 655</b>	<b>364 596</b>	<b>- 17 059</b>
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 582</b>	<b>20 130</b>	<b>548</b>
<b>Total produits</b>	<b>401 237</b>	<b>384 726</b>	<b>- 16 511</b>
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>- 29 405</b>	<b>- 29 405</b>

Le résultat net des cinq derniers mois de l'année 2017 correspond à une perte 29 405 euros conséquence d'un total des charges après rémunération du délégataire de 414 131 euros supérieur au total des produits de l'exercice qui s'élève à 384 726 euros. Les charges sont supérieures à celles prévues au contrat de +12 894 euros alors que les produits sont inférieurs au contrat de 16 511 euros. Les variations ont été analysées ci-après.

Compte de résultat détaillé :

Comparaison prévisionnel/réalisé, en €	2017		
	5 mois		
	Prévi.	Réel	Ecart
Fournitures non stockables ( électricité, gaz, carburants, chauffage...) et eau	7 746	8 679	933
Frais généraux et administratifs	1 522	6 685	5 163
Fournitures pour la sécurité des locaux	1 660	-	1 660
Alimentation et boisson	18 261	15 959	- 2 302
Fournitures d'activités (consommables, puériculture, jouets...)	4 537	-	4 537
Produits pharmaceutiques (y compris hygiène)	4 205	3 954	- 251
Divers	553	-	553
Frais de garde		10 137	10 137
Divers			
<b>Achats</b>	<b>38 484</b>	<b>45 414</b>	<b>6 930</b>
Alimentation (sous-traitance)			-
Locations et charges locatives	29 014	34 200	5 186
Entretien et réparation (sur biens immobiliers, mobiliers, maintenance)	7 034	7 494	460
Prime d'assurance	925	1 064	139
Divers	21	-	21
Organisme de formation et formation du personnel			-
<b>Services Extérieurs</b>	<b>36 994</b>	<b>42 758</b>	<b>5 764</b>
Personnel extérieur (médecin, psy, CAC)	7 152	5 812	- 1 340
Intervenants extérieurs	419	-	419
Pédiatre	2 767	2 442	- 325
Psychologue	3 631	3 370	- 261
Commissaire aux comptes	335	-	335
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		1 500	1 500
Autres services rendus par des tiers (services support)	775	-	775
Publicité, publication et relations publiques			-
Déplacements, missions et réception	1 383	2 705	1 322
Frais postaux et frais de télécommunications	1 024	1 387	363
Divers			-
<b>Autres Services Extérieurs</b>	<b>10 334</b>	<b>11 404</b>	<b>1 070</b>
Impôts et taxes pour frais de personnel	9 053	15 297	6 244
Autres impôts et taxes	6 438	10 006	3 568
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>15 491</b>	<b>25 303</b>	<b>9 812</b>
Rémunération personnel	204 361	203 472	- 889
Charges de sécurité sociale et prévoyance	53 988	57 545	3 557
Provision CP		- 4 615	- 4 615
Autres charges sociales (CE, médecin du travail)	11 721	1 365	- 10 356
Autres (dont formation)	3 597	-	- 3 597
Remboursement de transport		372	372
Tickets restaurant		6 647	6 647
<b>Charges de personnel</b>	<b>273 667</b>	<b>264 786</b>	<b>- 8 881</b>
Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier)	20 121	23 771	3 650
Autres charges de gestion courante	20 121	23 771	3 650
Charges financières			-
Charges exceptionnelles		281	281
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 801	414	- 2 387
IS	830	-	830
Participation salariés			-
<b>Total charges</b>	<b>398 722</b>	<b>414 131</b>	<b>15 409</b>
Rémunération gestionnaire après IS	2 515	-	- 2 515
<b>Total charges après rémunération gestionnaire</b>	<b>401 237</b>	<b>414 131</b>	<b>12 894</b>
<b>Contrôle</b>			<b>-</b>
Comparaison prévisionnel/réalisé	2017		
	5 mois		
	Contrat	Réel	Ecart
PS reçue de la CAF (Mcaf) + Familles	226 343	209 284	- 17 059
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	155 312	155 312	-
<i>dont M1</i>			
<i>dont M2</i>			
<i>régularisations</i>			
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>381 655</b>	<b>364 596</b>	<b>- 17 059</b>
Cotisations adhérents			-
Aide emplois aidés			-
Produits commercialisation places	17 000	17 892	892
Autres (emplois aidés)	2 583	2 238	- 345
Autres produits de gestion courante	19 582	20 130	548
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
<b>Total produits</b>	<b>401 237</b>	<b>384 726</b>	<b>- 16 511</b>
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>- 29 405</b>	<b>- 29 405</b>

## VII.1 Les produits

Comparaison prévisionnel/réalisé, en €	2017		
	5 mois		
	Contrat	Réel	Ecart
PS reçue de la CAF (Mcaf) + Familles	226 343	209 284	- 17 059
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	155 312	155 312	-
<i>dont M1</i>			
<i>dont M2</i>			
<i>régularisations</i>			
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>381 655</b>	<b>364 596</b>	<b>- 17 059</b>
Cotisations adhérents			-
Aide emplois aidés			-
Produits commercialisation places	17 000	17 892	892
Autres (emplois aidés)	2 583	2 238	- 345
Autres produits de gestion courante	19 582	20 130	548
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
<b>Total produits</b>	<b>401 237</b>	<b>384 726</b>	<b>- 16 511</b>

Sur les cinq derniers mois de l'année 2017, les produits s'élèvent à 384 726 euros contre 401 237 euros prévus au contrat, soit un écart de - 16 511 euros. Cela s'explique par le taux de présentisme financier sur les 5 derniers mois 2017 de 82% contre 89% prévus au contrat. Le taux réel de présentisme financier est inférieur au taux contractuel, car les périodes de congés se sont concentrées sur ces 5 derniers mois de l'année de 2017. Au contraire, sur les sept premiers mois de l'année, le taux de présentisme financier était supérieur au contrat. L'analyse globale des produits est donc cohérente.

Selon l'article 21.1 du contrat, le taux de présentisme financier est égal aux nombres d'heures facturées aux familles divisé par le nombre d'heures maximum facturables.

Les produits se décomposent comme suit au 31/12/2017 :

- 209 284 euros de participation de la CAF et des familles,
- 155 312 euros de participation de la Ville,
- 20 130 euros d'autres produits (commercialisation de places à des entreprises, aides emplois aidés).

#### VII.1.1 Prestation de Service Unique (PSU) : CAF et familles

Les montants de participation de la CAF et des versements réalisés par les familles sont définis par la politique appliquée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

#### VII.1.2 Participation Ville

Le montant de la participation versée par la Ville au délégataire sur les cinq derniers mois 2017 comptabilisé par PEOPLE AND BABY est de 155 312 euros.

L'article 21 du contrat de délégation définit la participation que la Ville verse au fermier. Elle se compose de :

- la part M1, qui correspond à la compensation versée au fermier en contrepartie des contraintes particulières imposées par l'exploitation de ce type de service ;
- la part M2, variable selon la performance du fermier.

#### VII.1.2.1 Compensation Ville part M1

Elle est conforme au montant prévisionnel de la compensation Ville « M1 » mentionné dans le nouveau contrat. En outre, l'article 21 du nouveau contrat précise que le montant horaire PSU ne sera réajusté qu'à partir de 2018 et qu'il n'y a plus de réversion à la Ville des produits liés à la commercialisation de places à des entreprises. En effet, ces produits ont été intégrés au compte de résultat prévisionnel et viennent donc en déduction de la participation Ville prévisionnelle.

#### VII.1.2.2 Compensation Ville part M2

La part M2 de la participation Ville au titre de 2017 est nulle. L'article 21 du contrat prévoit que M2 soit variable, selon la performance du fermier et vienne obligatoirement diminuer le montant de la compensation Ville. La part M2 est liée au taux de présentisme financier réalisé par le délégataire. S'il est inférieur à 70%, le fermier doit une pénalité à la Ville. S'il est supérieur à 89%, le surplus de PSU généré par cette activité est réparti à parts égales entre la Ville et le fermier. Sur les cinq derniers mois de l'année 2017, le taux de présentisme financier est de 82%. Cette clause contractuelle ne s'applique donc pas.

#### VII.1.2.3 Coût d'une place en crèche pour la Ville par an

Ci-après un tableau de suivi du prix d'un berceau à l'année pour la Ville :

<b>Prix place en € pour la Ville</b>	<b>2017</b>		
	<b>Prévi.</b>	<b>Réel</b>	<b>Ecart</b>
<b>Montant participation Ville en comptabilité N</b>	<b>155 312</b>	<b>155 312</b>	<b>-</b>
<b>Trop provisionné RODP</b>		<b>5 186</b>	
<b>RODP</b>	<b>- 29 014</b>	<b>- 34 200</b>	<b>- 5 186</b>
<b>Prix d'une place pour la Ville</b>	<b>2 178</b>	<b>2 178</b>	<b>0%</b>

Le montant total des produits perçus par le fermier et émis par la Ville, net des charges du délégataire engagées en faveur de la Ville (redevance d'occupation du domaine public : RODP) est de 126 298 euros sur les 5 derniers mois de 2017. Le coût réel d'une place pour la Ville sur cette période est donc de 2 178 euros, soit 5 227 euros si l'on rapporte ce montant sur 12 mois. Le coût réel par place pour la Ville sur les cinq derniers mois de l'année 2017 est égal au coût prévisionnel contractuel.

#### VII.2 Les charges

Le total des charges de l'exercice 2017, incluant les frais de services support, hors résultat net de l'exercice revenant au délégataire, et hors subventions liées aux contrats aidés reclassées en produits, s'élève à 414 131 euros contre 401 237 euros au contrat soit 12 894 euros de plus que le prévisionnel. Cet écart s'explique essentiellement par une sur-provision de la RODP et des frais de garde non prévus au contrat.

Comparaison prévisionnel/réalisé, en €	2017		
	5 mois		
	Prévi.	Réel	Ecart
Fournitures non stockables (électricité, gaz, carburants, chauffage...) et eau	7 746	8 679	933
Frais généraux et administratifs	1 522	6 685	5 163
Fournitures pour la sécurité des locaux	1 660	-	1 660
Alimentation et boisson	18 261	15 959	- 2 302
Fournitures d'activités (consommables, puériculture, jouets...)	4 537	-	4 537
Produits pharmaceutiques (y compris hygiène)	4 205	3 954	- 251
Divers	553	-	553
Frais de garde		10 137	10 137
Divers			
<b>Achats</b>	<b>38 484</b>	<b>45 414</b>	<b>6 930</b>
Alimentation (sous-traitance)			-
Locations et charges locatives	29 014	34 200	5 186
Entretien et réparation (sur biens immobiliers, mobiliers, maintenance)	7 034	7 494	460
Prime d'assurance	925	1 064	139
Divers	21	-	21
Organisme de formation et formation du personnel			-
<b>Services Extérieurs</b>	<b>36 994</b>	<b>42 758</b>	<b>5 764</b>
Personnel extérieur (médecin, psy, CAC)	7 152	5 812	- 1 340
Intervenants extérieurs	419	-	419
Pédiatre	2 767	2 442	- 325
Psychologue	3 631	3 370	- 261
Commissaire aux comptes	335	-	335
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		1 500	1 500
Autres services rendus par des tiers (services support)	775	-	775
Publicité, publication et relations publiques			-
Déplacements, missions et réception	1 383	2 705	1 322
Frais postaux et frais de télécommunications	1 024	1 387	363
Divers			-
<b>Autres Services Extérieurs</b>	<b>10 334</b>	<b>11 404</b>	<b>1 070</b>
Impôts et taxes pour frais de personnel	9 053	15 297	6 244
Autres impôts et taxes	6 438	10 006	3 568
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>15 491</b>	<b>25 303</b>	<b>9 812</b>
Rémunération personnel	204 361	203 472	- 889
Charges de sécurité sociale et prévoyance	53 988	57 545	3 557
Provision CP		- 4 615	- 4 615
Autres charges sociales (CE, médecin du travail)	11 721	1 365	- 10 356
Autres (dont formation)	3 597	-	3 597
Remboursement de transport		372	372
Tickets restaurant		6 647	6 647
<b>Charges de personnel</b>	<b>273 667</b>	<b>264 786</b>	<b>- 8 881</b>
Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier)	20 121	23 771	3 650
Autres charges de gestion courante	20 121	23 771	3 650
Charges financières			-
Charges exceptionnelles		281	281
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 801	414	- 2 387
IS	830	-	830
Participation salariés			-
<b>Total charges</b>	<b>398 722</b>	<b>414 131</b>	<b>15 409</b>
Rémunération gestionnaire après IS	2 515	-	- 2 515
<b>Total charges après rémunération gestionnaire</b>	<b>401 237</b>	<b>414 131</b>	<b>12 894</b>

Les charges sont principalement constituées de :

- charges de personnel de 264 786 euros pour 22,7 ETP équivalents temps plein en moyenne, soit 64% du total des charges.



- divers achats pour un total de 45 414 euros, soit 11% du total des charges, dont principalement l'alimentation pour 15 959 euros, les frais de garde de 10 137 euros, et les fluides pour 8 679 euros.
- des impôts et taxes de 25 303 euros, soit 6% du total des charges.
- des frais de services support de 23 771 euros, soit 6% du total des charges.

#### VII.2.1 Les charges de personnel

La masse salariale des cinq derniers mois 2017, salaires bruts, charges patronales et provision congés payés, est de 256 402 euros. Elle est très proche du prévisionnel : 258 349 euros étaient prévus au contrat.

#### VII.2.2 L'alimentation

Nous notons que les charges engagées pour l'alimentation sont de 15 959 euros contre 18 261 euros prévues au contrat, soit des charges réelles proche du prévisionnel même si légèrement inférieures de 2 302 euros.

#### VII.2.3 Les frais de garde

Les frais de garde sont de 10 137 euros sur les cinq derniers mois de 2017. Ces charges n'étaient pas prévues au contrat et correspondent à un avantage dont bénéficient trois salariés de la crèche.

En effet, il leur a été attribué une place en crèche dans le réseau PEOPLE AND BABY. Ces charges n'impactent en rien le montant de la compensation versée par la Ville.

#### VII.2.4 Les impôts et taxes

Les impôts et taxes sont de 25 303 euros contre 15 491 euros prévus au contrat. En effet, la taxe sur les salaires a été sous-estimée dans le prévisionnel contractuel.

#### VII.2.5 Frais de services support

Les frais de services support et la rémunération du délégataire correspondent à la rubrique « Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier) » du compte de résultat pour un montant de 23 771 euros sur les cinq derniers mois de l'année 2017, contre 20 121 euros prévus au contrat. Ils sont donc très légèrement supérieurs au prévisionnel (+ 3 650 euros). Ils représentent 6% du total des charges.

Ces frais de siège n'ont, en aucun cas, une influence sur les montants versés par la CAF, les familles ou la Ville de Bordeaux au fermier. Les recettes CAF et familles suivent des règles très strictes édictées par la CAF. Quant à la compensation Ville, elle n'est pas influencée par l'augmentation de ces frais, car elle est définie contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

#### VII.2.6 Coût de revient par place

Le tableau ci-après synthétise le coût annuel par berceau pour le délégataire :

Coûts par place pour le délégataire en €	2017		
	Prévi.	Réel	Ecart
Charges, hors surprovision RODP	401 237	408 945	7 708
Coût annuel par berceau € dont frais de siège, rémunération délégataire et hors résultat net	6 918	7 051	133
Charges hors frais de siège, rémunération délégataire, et hors surprovision RODP	378 601	390 360	11 759
Coût annuel par berceau € hors frais de siège, rémunération délégataire et hors surprovision RODP	6 528	6 730	203

Le coût réel annuel par place pour le délégataire a été calculé selon deux méthodes :

- à partir des charges engagées par le délégataire, hors sur provision RODP.
- à partir des charges engagées hors frais de siège et rémunération du délégataire qui sont des charges de la structure mais qui reviennent au délégataire, et hors sur provision de la RODP

Sur les cinq derniers mois de l'année 2017, le coût par berceau réel selon la première méthode de calcul, est de 7 051 euros, montant très proche de la prévision contractuelle de 6 918 euros.

Quant au coût annuel par berceau réel, hors frais de siège, rémunération du délégataire, hors sur provision RODP et dont résultat net déficitaire, il est de 6 730 euros sur les cinq derniers mois de 2017. Il est sensiblement supérieur à celui prévu au contrat qui était de 6 528 euros principalement car les frais de garde de 10 137 euros sur les cinq derniers mois de 2017 n'étaient pas prévues au contrat.

### VII.3 Le résultat et la rentabilité pour le délégataire

Résultat pour le délégataire en €	2017 - 7 mois		
	Prévi.	Réel	Ecart
Charges diverses de gestion courante (coordination, suivi financier)	20 121	23 771	3 650
Rémunération délégataire	2 515	-	- 2 515
Résultat net	0	- 29 405	- 29 405
Retraitement surprovision	-	5 186	5 186
<b>Total</b>	<b>22 636</b>	<b>- 448</b>	<b>- 23 084</b>

Sur les cinq derniers mois de l'année 2017, la rémunération totale du délégataire pour sa gestion de la crèche, incluant les frais de support, la rémunération du gestionnaire après impôt sur les sociétés, le résultat net de l'année, retraité de la sur provision au titre de la RODP s'élève à

- 448 euros contre 22 636 euros prévus au contrat, soit un écart de - 23 084 euros en moins par rapport au prévisionnel. Cet écart est principalement dû au résultat net déficitaire qui découle :

- d'un niveau de produits d'exploitation réel inférieurs au prévisionnel, soit un écart de - 16 511 euros qui s'explique essentiellement par le taux de présentisme financier sur les 5 derniers mois 2017 de 82% contre 89% prévus au contrat ;
- d'un montant supérieur de charges réelles par rapport au prévisionnel : + 12 894 euros principalement dû aux frais de garde non prévus au contrat.

Pour votre complète information le rapport annuel des cinq derniers mois de l'année 2017 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**



Crèche La Berge du Lac

Ville de Bordeaux

Rapport Annuel

***Août - Décembre 2017***



1. La structure

2. Le projet pédagogique

3. Les Ressources humaines

4. L'activité

5. Le compte rendu technique

6. Les éléments financiers

7. Perspectives

# Le contexte de l'année 2017

## LA BERGE DU LAC

D'un multi-accueil « double »  
de 38 + 20 berceaux à une  
seule structure de 60  
berceaux

La DSP a pris fin en cours d'année, le 31 juillet 2017.

Nous avons répondu à l'appel d'offres de la ville de Bordeaux, et nous avons eu le plaisir et la fierté de renouveler le contrat pour une durée de 6 ans.

Dans le même temps, la PMI a validé l'augmentation de capacité, avec un passage à 60 berceaux.

Nous avons proposé dans notre offre une réorganisation complète de la structure, avec un seul multi-accueil composé de 3 sections, et la création prise en charge par P&B d'une nouvelle biberonnerie.

Cette année a donc été intense et pleine de changements dans la crèche.



1.

# La Structure

# Présentation de la crèche

LA BERGE DU LAC

2 rue Xavier Arsène Henry

▶ Périodes de fermeture :  
Du 01/08 au 25/08 inclus (une semaine de plus que les années précédentes)

Du 25/12/17 au 02/01/18 inclus

Journée pédagogique :  
Le 31 juillet 2017

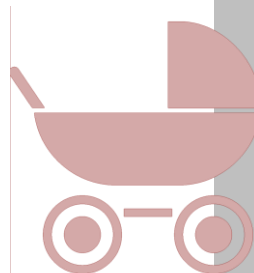


## Horaires

Du lundi au vendredi  
De 07h30 à 19h

### NOMBRE DE SECTIONS: 3

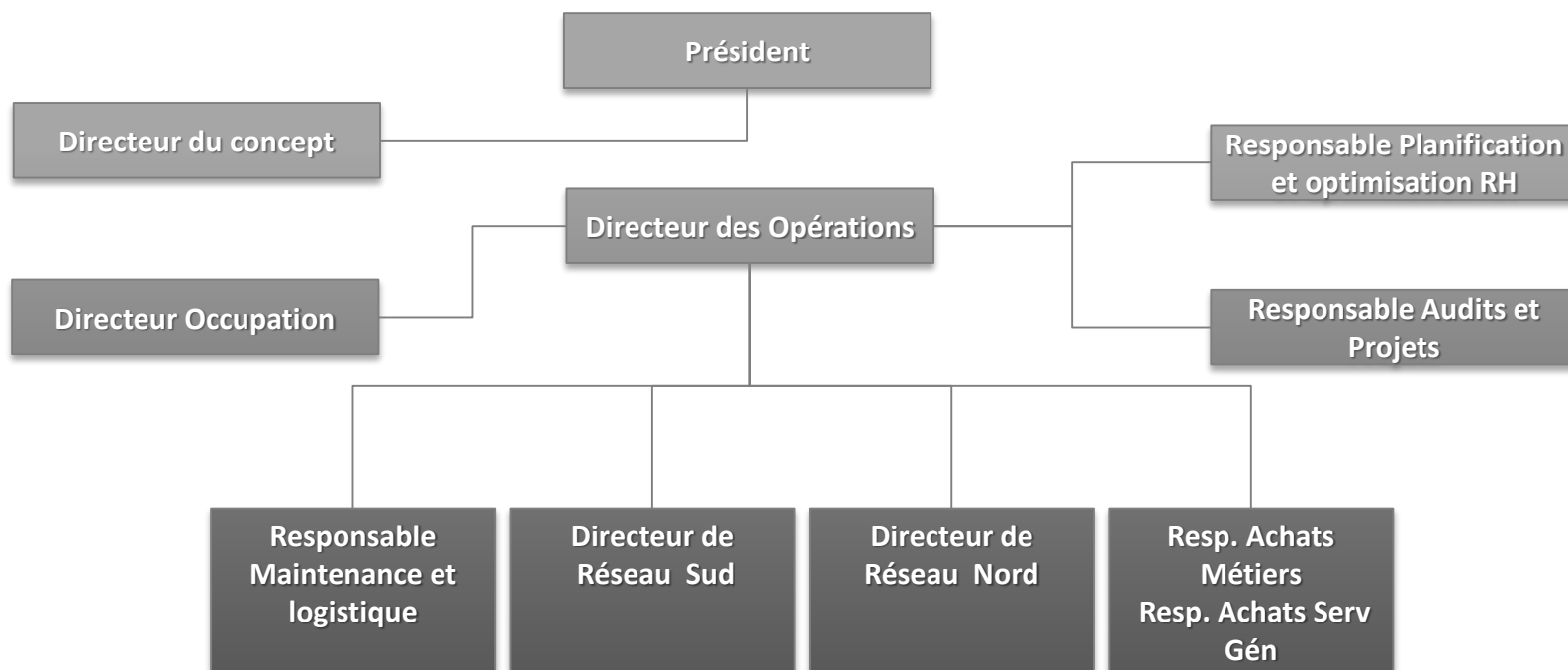
- LES MARMOTTES : 20 BCX
- LES MOUSSAILLONS : 20 BCX
- LES MAORIS : 20 BCX



# Organisation des services

## ► La Direction des opérations au service des crèches

- La direction des opérations anime les directeurs et directrices de structures, développe et valorise les compétences et l'autonomie des équipes
- Contrôle et supervise la dynamique pédagogique, le suivi financier et les mesures d'hygiène et de sécurité des lieux d'accueil petite enfance.
- Met en œuvre des actions de communication et d'information internes.
- A travers une démarche de Qualité Educative et des actions de formation continue, la direction des Opérations assure le développement et la mise en œuvre de la pédagogie People&Baby.







# Organisation des services

## ► Responsable Opérationnel

### ► Coordinatrice Petite Enfance



**La responsable Opérationnelle**  
coordonne les directions de crèches du secteur dont il est responsable, en lien avec le siège et les services supports de Enfance Pour Tous. Il est également le relais des services supports (paie, RH, achats, commande, travaux, ...) concernant la structure.



**La Coordinatrice Petite Enfance**  
Elle travaille en collaboration Directe avec la Responsable Opérationnelle Professionnelle de la petite enfance, elle assure le suivi et l'accompagnement des Directrices dans leurs Fonctions. Elle s'assure lors des visite du suivi du projet et accompagne les équipe dans leur mise en Œuvre.



### Visites régulières de la structure et réunions

- Visite toutes les 6 semaines
- Point téléphonique à la demande
- Réunion de réseau mensuelle



### Suivi et analyse

- Analyse de la pratique professionnelle (bimensuelle)
- Suivi mensuel via baromètre qualité
- Tableau de suivi hebdomadaire
- Audit pédagogique, sécurité, hygiène, administrative



- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement projet, travail sur rôle de manager et gestion équipe
- Mise en place de formation spécifique en lien avec le projet de la crèche (gestion Petite Famille, Conte, ...)

# Organisation des services

## ► Informer la collectivité

La gestion de votre crèche par People&Baby se fait en toute transparence.

Nous mettons un point d'honneur à vous transmettre les informations relatives à la gestion et à la vie de la crèche de façon à ce que la collectivité puisse suivre au mieux la vie de ses structures



### **LE PROJET PEDAGOGIQUE**

Réécriture du projet pédagogique sur le 1<sup>er</sup> semestre de la fusion.



### **Reporting mensuel**

Ils sont envoyés chaque mois à la ville de Bordeaux, et présentent les faits marquants de la crèche.



### **Permanence accueil des familles**

Participation de la Directrice aux permanences et Réunions dans le cadre du guichet unique



2.

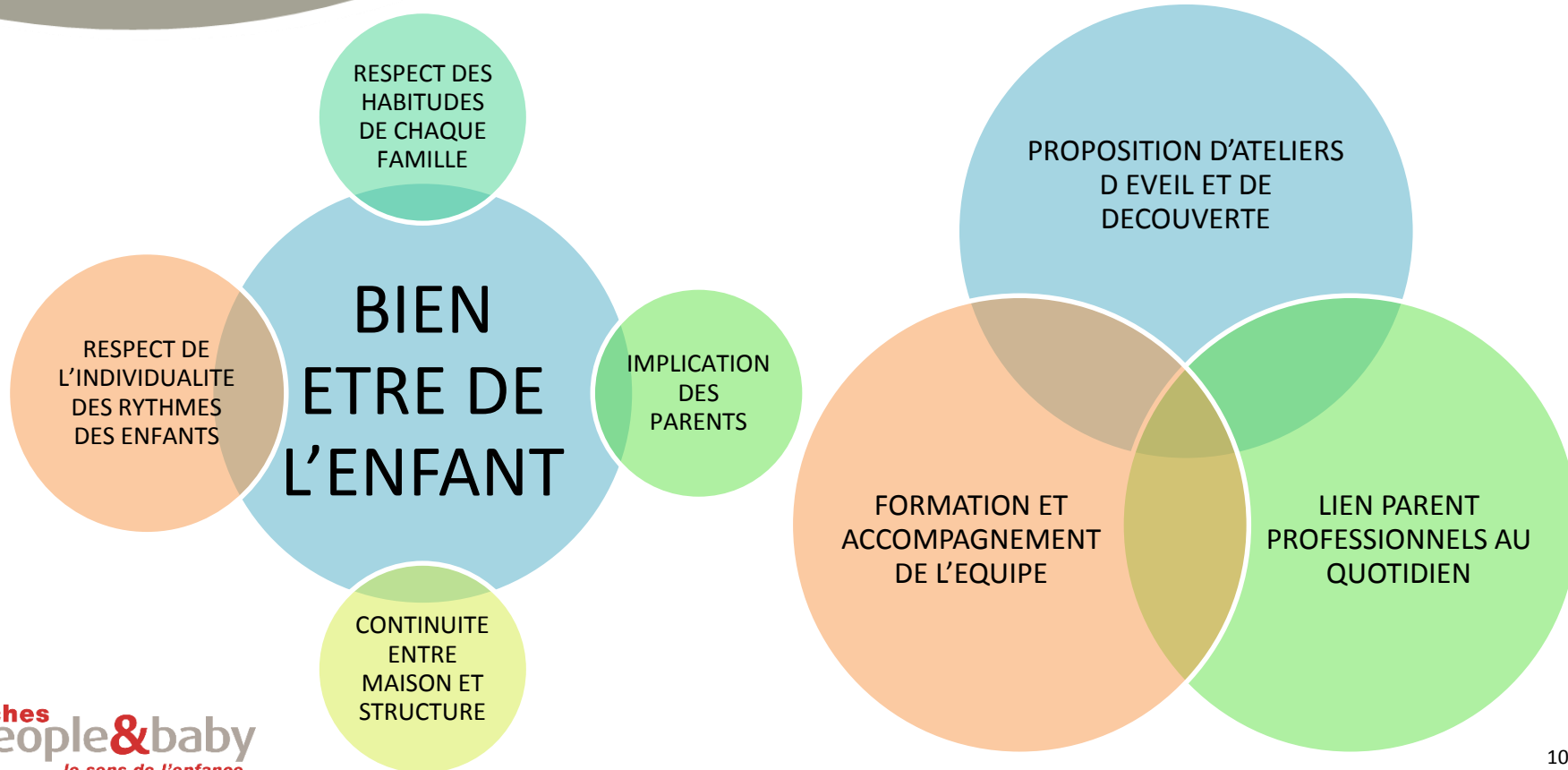
---

## Le projet pédagogique

# Projet Pédagogique

- ▶ Vers une coéducation et un accueil respectueux

Nous nous sommes basés sur les valeurs éducatives et professionnelles énoncées dans la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant, que nous avons synthétisées autour de 4 axes principaux :



# Aménagement des espaces

- ▶ La fusion du MAO / MAR en un seul multi-accueil de 60 berceaux a entraîné un réaménagement complet des espaces. L'ancien MAO est devenu la section des grands.



LES MARMOTTES  
( 2,5 mois 12 mois)



LES  
MOUSSAILLONS  
( 12 à 18 mois)



LES MAORIS  
18 mois 3 ans

← COHESION D'UN PROJET ET UNITE DU POLE EDUCATIF →

# Aménagement des espaces

- ▶ Pour permettre cet aménagement, nous nous sommes engagés à créer une nouvelle biberonnerie dans la section des bébés / moyens



Avant



Après



Ces travaux ont été prévus dans le cadre du nouveau contrat de DSP, et réalisés pendant la période de fermeture estivale en août.

# Aménagement des espaces

- ▶ Des espaces socles
- ▶ Libre accès au jeu

Au sein de la crèche, l'enfant est amené à évoluer en « jeu libre » tout au long de la journée. Ce temps est proposé aux enfants par les adultes dans un espace qui a été pensé pour eux.

Ainsi, les salles de vie ont été définies en différentes zone de jeux que l'on appelle « les espaces ». Les espaces sont aménagés et fournis par l'équipe, ils sont en libre accès pour les enfants.

Avec **L'espace moteur**, je prends conscience de mon corps, je saute, je roule...



L'aménagement de l'espace constitue pour l'enfant un repère qui lui permet de s'appropriier le lieu et puisse grandir et explorer de façon autonome et confiante.



L'adulte phare



Espace « symbolique », on y fait comme les grands...



L'espace ressource et « cocon » me rassure, me reconforte



J'expérimente, je construis, je teste l'équilibre du côté de l'espace manipulation et encastrement...



J'apprends, j'écoute, j'observe avec l'espace livres

# Les nouveaux ateliers 2017



Hello!



Dans le cadre du projet d'entreprise « **Génération durable** », plusieurs projets ont vu le jour...  
Pour faciliter la communication avec les enfants qui ne parlent pas encore nous avons mis en place la **communication gestuelle associée à la parole**. Les parents ont été associés à cette démarche en leur proposant un café-goûter parent sur ce thème.  
Nous encourageons également une démarche écologique en utilisant de plus en plus de **matériel recyclé** pour fabriquer de nouveaux jeux. Nous essayons de sensibiliser les familles à cette état d'esprit en les incitant à participer à nos ateliers de fabrication.  
Depuis peu, une nouvelle mascotte a fait son entrée à la crèche et vient **éveiller** les oreilles des enfants à **l'Anglais** au travers des petites chansons à gestes...



## Exprimer ses émotions



## Recycler et créer



## Des mains pour...



Le théâtre d'ombres chinoises



Après une information commune de toute l'équipe, la communication Gestuelle Associée à la parole se met doucement en place à la crèche. C'est un outil riche qui nous permet, en association avec les parents, de tisser des liens privilégiés avec l'enfant et facilite les échanges.



# Les activités de la crèche

▶ 2017

A la Berge du Lac les activités riment avec plaisir et liberté...  
Proposer un environnement sécure et stimulant pour permettre à l'enfant d'explorer librement et en confiance!!!

« L'enfant se fait par ses jeux et dans ses jeux. Se demander pourquoi l'enfant joue, c'est se demander pourquoi il est enfant »



# Les activités de la crèche

2017 suite...

Visites à l'EHPAD, exploration de l'univers de la ludothèque, découverte de nouvelles matières : la patouille (maïzena+eau), les pates gluantes et collantes, les jeux d'eau par tous les temps



# Les temps forts et évènements



En Janvier On fête les rois



En février, la Chine est à l'honneur



Des crêpes, pour un carnaval réussi!



Quand vient le beau temps



On se réunit avec les papas et les mamans



En attendant la fête de fin d'année



Le spectacle de l'hiver



On mange des chocolats

La fête de la citrouille



La semaine du goût

# Les rencontres parents

Nombre de rencontres depuis le 1<sup>er</sup> Août 2017 : 5

La réunion de rentrée : **8 novembre**

Les cafés/goûters-parents



- 14/11
  - 20/11
- La motricité libre

Convivialité

échange

Partage

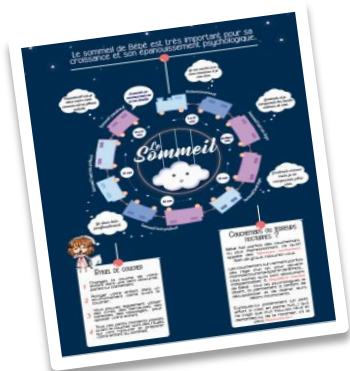
Les ateliers parents-enfants



1<sup>er</sup> atelier **pâte à sel** en présence des parents le **14/12**.



La fête de fin d'année,  
le **21 décembre**



# Conseil de crèche

---

Les représentants des parents ayant quitté la structure en septembre, nous avons laissé le temps aux parents et à l'équipe de s'approprier la nouvelle organisation . Des élections seront organisées en septembre 2018.

# Enquête de satisfaction

14 familles ont répondu à l'enquête de satisfaction d'octobre 2017. C'est un chiffre assez bas par rapport au nombre d'enfants.

Cependant, malgré le contexte de fusion et de réorganisation en cours en octobre, le taux de parents globalement satisfaits est resté stable par rapport au printemps (autour de 93% dans les 2 enquêtes)

## Quelques chiffres



92,9 % des parents globalement satisfaits de la crèche et 7,1 % plutôt satisfaits

14 familles ont répondu

Pour 71,4 % des enfants accueillis c'est la première année

L'âge moyen des enfants dont les parents ont répondu est : 18,2 mois

85,7 % des familles trouvent que les activités proposées sont variées et stimulantes pour leurs enfants

100 % des contrats sont des contrats de plus de 3 jours par semaine.

40 % des parents sont très satisfaits 60 % plutôt satisfaits des réponses apportées lors de leur première visite

Pour 100 % des familles, les horaires d'ouverture de la crèche sont adaptées.

# Développement durable



People&baby a pris un certain nombre d'engagements dans le cadre du nouvel appel d'offres.

Ces engagements vont se mettre en œuvre au cours de la DSP; certains ont déjà pu commencer dès les premiers mois, en voici quelques exemples

- L'offre alimentaire 50% bio est en place depuis le début de la DSP
- Favoriser le transport en vélo: tous les collaborateurs de la Berge du Lac se voient proposer un bon d'achat de 150 € pour l'achat d'un vélo
- Mise en place d'un atelier pédagogique « Recycl'tout » à la crèche
- Mise en place du projet « Génération durable » qui s'inscrit tout à fait dans les thématiques de l'Agenda 21 de la ville
  
- La démarche de certification **ECOLO CRECHE** qui est un enjeu important n'a pas été la priorité au cours des premiers mois de cette DSP, où la priorité a été donnée à la réorganisation de la crèche et aux travaux d'aménagement. Elle se mettra en place courant 2018 et sera présentée dans le prochain rapport annuel





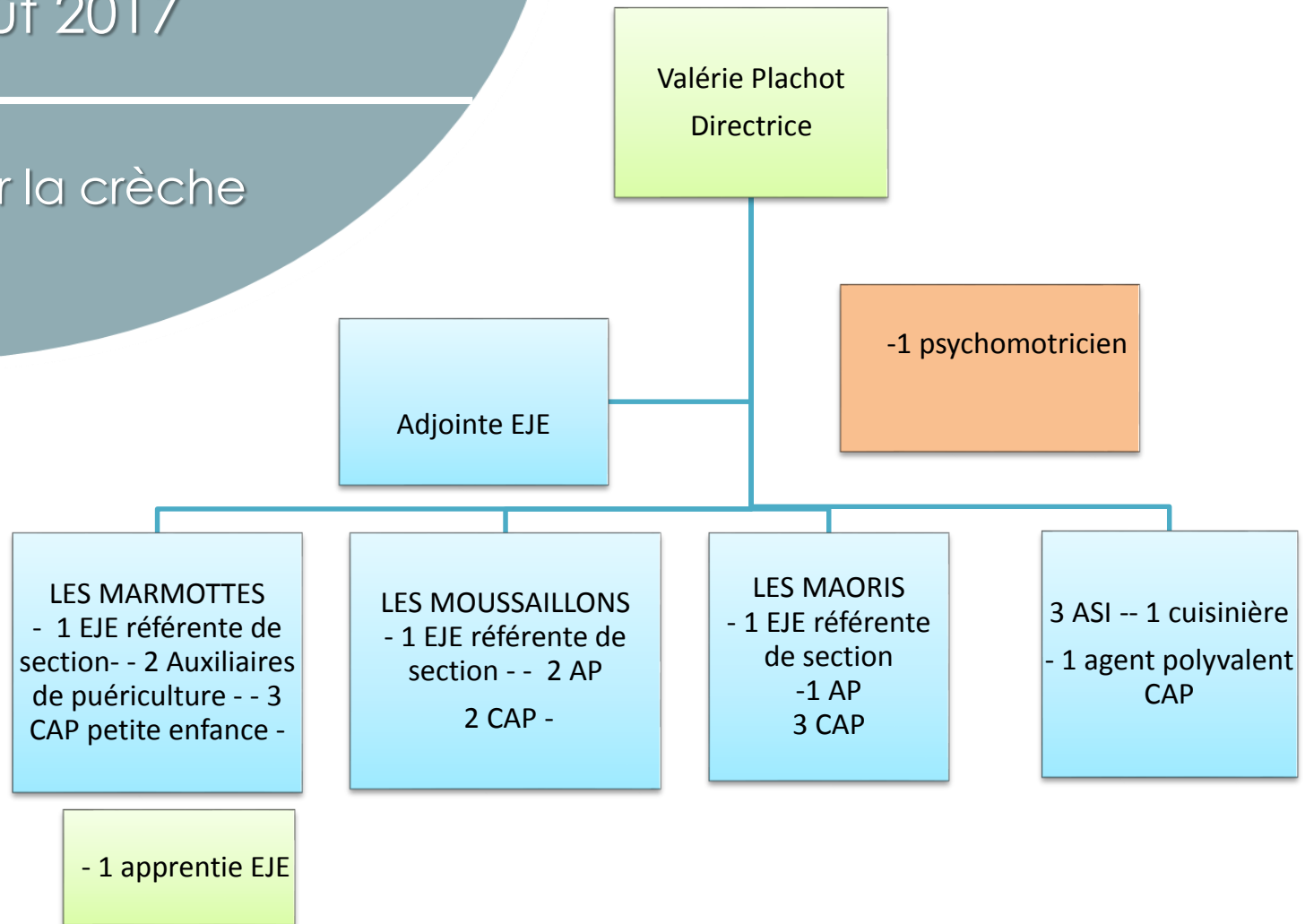
3.

## Les ressources humaines



# Organigramme de la crèche Au 1<sup>er</sup> Août 2017

▶ 23 ETP sur la crèche



# Composition de l'équipe globale MAO et MAR

Au 31 décembre 2017

Direction	1
EJE Adjointe	1
Psychomotricien	1
Educateur Jeunes Enfants	3
Auxiliaire de Puériculture	5
CAP Petite Enfance	8
ASI en CAE	1
Agent de service et Cuisinière	3
<b>Total au 31/12/2017</b>	<b>23</b>
<b>Total au 31/12/2016</b>	<b>22,7</b>

**Sur 23 salariés sur la structure:**

- **17 salariés sont auprès des enfants, dont les 3 EJE**
- **9 sont des diplômés**
- **Soit 53%** (rappel: la réglementation impose 40% minimum)

# Professionnels auprès des enfants qui ont travaillé en 2017

POSTE	TEMPS DE TRAVAIL/sem	DATE ENTREE	DATE SORTIE	TYPE DE CONTRAT
Directrice puériculture	35h	19/11/2012		CDI
EJE Adjointe fusion mar/mao	35h	22/08/2017		CDI
Educateur Jeunes Enfants	35h	10/04/2017		CDI
Educateur Jeunes Enfants	35h	04/09/2017		CDI
Educateur Jeunes Enfants	35h	06/03/2017		CDI
Psychomotricien	35h	23/11/2015		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	28/11/2012		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	26/08/2013	congé maternité	CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	07/12/2015		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	02/11/2016		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	31/08/2015		CDI
Auxiliaire de Puériculture	35h	25/10/2017		CDI
Agent de puériculture	35h	04/04/2011		CDI
Agent de puériculture	35h	28/11/2012	31/10/2017	CDI
Agent de puériculture	35h	02/01/2013	27/10/2017	CDI
Agent de puériculture	35h	13/12/2013		CDI
Agent de puériculture	35h	11/09/2014		CDI
Agent de puériculture	35h	29/08/2016		CDI
Agent de puériculture	35h	02/02/2015		CDI
Agent de puériculture	35h	04/05/2015		CDI
Agent de puériculture	35h	14/12/2016	31/08/2017	CDD
Agent de puériculture	35h	30/10/2017		CDI
Agent de puériculture	35h	01/12/2017		CDI

# Agents intérieur ayant travaillé en 2017

---

Agent de service intérieur	35h	02/09/2014		CDI
Agent de service intérieur	26h	08/06/2015	31/10/2017	CDI
Agent de service intérieur	35h	15/06/2015		CDI CAE
Agent de service intérieur	26h	13/11/2017		CDD
Agent de service intérieur	35h	04/07/2016		CDI CAE
Agent de service intérieur	26h	27/11/2017	01/12/2017	CDD
Cuisinière	35h	06/07/2015		CDI

# Accueil des stagiaires

- ▶ 8 stagiaires accueillies sur la crèche en 2017 avec des stages innovants « orthophonie »

## Objectifs :

- une remise en question des pratiques quotidiennes
- une ouverture d'esprit face au questionnement des stagiaires
- un investissement dans la formation de futur professionnel
- la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir être

Stagiaire EJE 2ème année	35h	28/08/2017	10/11/2017	convention
Apprentie EJE	35h	16/10/2017		convention

# Vacataires

## ▶ 2 vacataires sur la crèche

### Commentaires :

- Une formation a été proposée en soirée à tout le personnel par le médecin de crèche sur la conduite à tenir « en cas de... » et un rappel sur les gestes de 1<sup>ère</sup> urgence.



Poste	Nom	Heures intervention/ mois
Psychologue		15h/mois
Médecin		10h/mois



Conteuse	Lire et Faire Lire	Prise de contact pour des interventions à partir de 2018
----------	--------------------	--

# Partenariat

▶ Ouverture sur l'extérieur

Sortie dans le quartier et autour du lac



L'EHPAD Berge Du Lac, tous les lundis matin



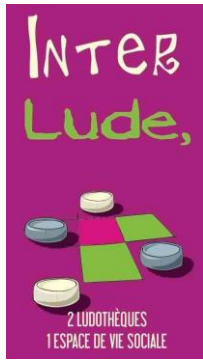
BTS Graphisme et impression : création de supports pédagogiques



Emprunt de livre et participation au Raconte-tapis



Ecole Vaclav Havel : Prêt de salle et passerelle



Ludothèque 1 fois par mois

# Absentéisme

► Taux d'absentéisme sur la période :  
**6,14%**

Le taux d'absentéisme sur la crèche de la Berge du Lac en 2017 se situe en dessous du taux 2016.

**Taux Berge du Lac 2016: 6,71%**

Nombre de jours d'absence par motif	
	D'Août à Décembre
Absence maladie	68
Mise à pied disciplinaire	
Mise à pied conservatoire	
Absence non justifiée non payée	4
Absence enfant malade	
Grève	
Temps partiel thérapeutique	
Absence maladie professionnelle	
Absence accident du trajet	
Absence accident du travail	109



# Mouvements d'équipe

## Commentaires :

1 agent a eu une nouvelle opportunité externe plus proche de chez elle, et 1 autre a postulé sur un poste ouvert en interne sur une de nos nouvelles structure.

### Ventilation du nombre de sorties annuelles

Démission	1	Agent de puériculture	Rapprochement de domicile
Mutation	1	Agent de puériculture	Intègre une nouvelle crèche P&B au Haillan plus proche du domicile

# Risques professionnels

- ▶ Année 2017
- ▶ Nombre Accidents du travail: 0

Le taux de fréquence des accidents du travail People&Baby est communiqué une fois par an au CHSCT.

Aucun Accident du Travail n'a eu lieu sur la période d'Août à Décembre 2017.

## Actions mises en place :

- ✓ Suivi précis par le service RH de l'évolution mensuelle des accidents du travail et de trajet (cause, nombre de jours d'arrêt, collaborateurs concernés)
- ✓ Mise en place de procédures de sécurité et d'information
  - Le sol glissant (signalétique ...)
  - Le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)



# Formation

► Année 2017

## Les formations :

Des formations sont dispensées en interne grâce à notre organisme de formation et en externe pour les formations obligatoires techniques.

## Objectif des ateliers pédagogiques :

Les Ateliers pédagogiques permettent aux professionnelles de se retrouver et d'établir une réflexion autour de leurs pratiques professionnelles.

<b>Atelier pédagogique (16 jours de formation)</b>	Date de début	NB
CO-EDUQUER: POURQUOI? COMMENT (CRECHE)	17-oct	3
COMMUNIQUER EN STRUCTURES D ACCUEIL(CRECHES)	10-févr	3
COMMUNIQUER EN STRUCTURES D ACCUEIL(CRECHES)	21-mars	2
INTEGRER LA NATURE DANS LE QUOTIDIEN (CRECHE)	13-avr	2
L'ART : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE (CRECHE)	16-mai	2
POSER UN CADRE BIENVEILLANT ET DES LIMITES AUPRES DES ENFANTS (CRECHES)	12-déc	3

<b>Formations sécurité / technique (46 jours)</b>	Date de début	NB
HACCP	06-oct	1



4.

---

L'activité

# Suivi mensuel des données

- ▶ TO facturé 2017 : 82 % (89% prévu au contrat)
- ▶ Taux de facturation : 117,3 %

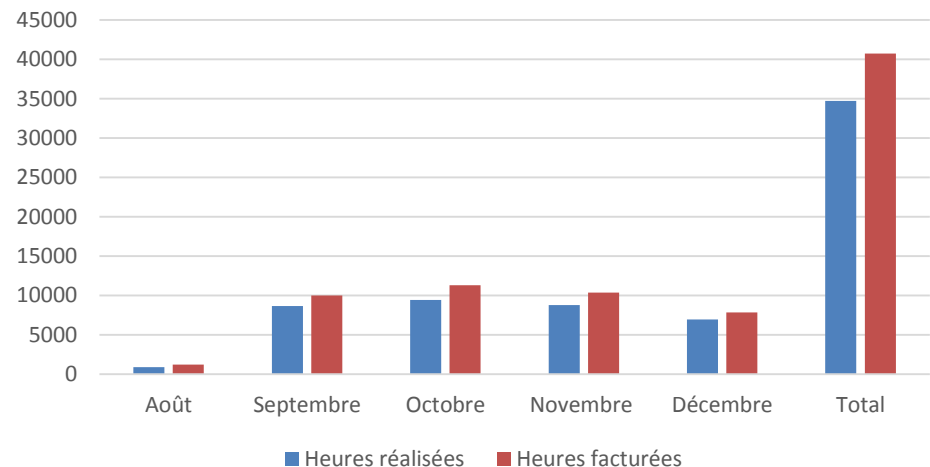
## Commentaires :

La confirmation de la fusion a été connue après la commission d'attribution, ce qui a entraîné une montée en charge progressive de l'occupation.

Dans le cadre du renouvellement, la structure a eu 4 semaines de fermeture en Août, ce qui a impliqué une période d'adaptation décalée sur septembre, et pénalisé le TO)

	LA BERGE DU LAC	
2017	Heures réalisées	Heures facturées
Août	918	1232
Septembre	8654	10020
Octobre	9419	11296
Novembre	8788	10353
Décembre	6940	7835
<b>Total</b>	<b>34719</b>	<b>40736</b>

Suivi mensuel des données



Nous avons facturé 3.472 heures de moins que le prévisionnel, ce qui explique des recettes PSU inférieures au budget prévu (cf analyse financière)

# Précisions sur l'activité Août à Décembre 2017

<b>Nombre total d'enfants accueillis</b>	<b>76</b>
Nombre de jours d'accueil	84
Taux présentéisme financier	82 %
Taux de présentéisme physique	70 %

People&Baby s'engage à participer à l'Agenda 21 de la ville de Bordeaux en réalisant des actions d'insertion qui permettent l'accès et le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.

L'engagement consiste, dans le cadre de ses recrutements ou à l'occasion de ses contrats confiés à des tiers, à réserver une part du temps de travail nécessaire à l'exécution du contrat, à des personnes parmi les publics visés.

### **En 2017, 3 personnes ont été recrutées dans ce cadre sur le poste d'ASI :**

- En novembre 2017 pour une mission d'une semaine à 35h/semaine ( BIC), pour un total de 35h en 2017
- En novembre 2017, une personne a été embauché en CDI pour un 26h/semaine ( BIC), pour un total de 156 h en 2017
- En décembre 2017, pour un remplacement de quelques mois ( mars 2018) à 35h/semaine ( PLIE), pour un total 120h

**Cela représente un total de 331 h d'insertion sur cette période de 5 mois.**

**Il n'y a pas eu d'accueil de stagiaire ou d'insertion dans le cadre de la gestion patrimoniale au cours de ces 5 mois de DSP.**



5.

---

# Le compte rendu Technique



# Suivi de la maintenance

## Prestataires et fréquences

### Commentaires :

Voici la liste de nos différents prestataires et leur fréquence d'intervention sur la structure.

Libellé	Détail	Fréquence	Gérant / Prestataire
<b>MAINTENANCE CHAUFFAGE</b>	- Vérification du bon fonctionnement et de la sécurité des appareils	Minimum 2 fois / an	COFELY AXIMA
<b>MAINTENANCE VMC</b>	- Démontage, nettoyage/ramonage, désinfection des gaines, - Vérification étanchéité de l'installation et test de bon fonctionnement.	1 fois / an	PROCIR
<b>MAINTENANCE CLIMATISATION</b>	- Contrôle de bon fonctionnement de chaque unité de climatisation (vérification sonore, rotation turbine/hélice, débit d'air...) + nettoyage (filtres, couvercles...)	2 fois / an	COFELY AXIMA
<b>MAINTENANCE ELECTRICITE</b>	- Vérification de la conformité du réseau électrique	1 fois / an	01 CONTROLES
<b>MAINTENANCE INFORMATIQUE</b>	- Service hotline + Maintenance curative (remplacement matériel obsolète)	Sans objet	ALTERNENCE
<b>MAINTENANCE AIRES DE JEUX</b>	Vérification de l'état de conservation de l'aire et des équipements de jeux (affichage, surface d'impact, fondations apparentes, arêtes vives, pièces manquantes, usure excessive, intégrité de la structure, ...)	1 fois / an	BUREAU VERITAS
<b>MAINTENANCE SECURITE INCENDIE</b>	- Vérification des différents matériels de sécurité incendie et remplacement de ces derniers ci nécessaires (Diffuseurs sonores, extincteurs, BAES...)	1 fois / an	SAGEX
<b>MAINTENANCE HYGIENE</b>	- Analyses bactériologiques sur le réseau d'eau chaude et d'eau froide - Contrôles microbiologiques de surfaces (ustensiles cuisine, plan de travail...) - Contrôles alimentaires (prélèvements et analyses)	Minimum 2 fois / an	AGROBIO
<b>MAINTENANCE HOTTES INDUSTRIELS &amp; BACS A GRAISSE</b>	- Vérification annuelle conformément à la réglementation - Nettoyage, dégraissage et désinfection	1 fois / an	PROCIR
<b>MAINTENANCE ascenseur et portes automatiques</b>	- Vérification de la conformité selon la réglementation en vigueur, - Contrôler le bon état de fonctionnement des équipements de sécurité - Repérer toute anomalie qui présenterait un danger pour la sécurité des personnes ou qui porterait atteinte au fonctionnement.	Toutes les 9 semaines	THYSSENKRUPP

# Immobilisations 2017 de Août à Décembre

Voici un arrêté des immobilisations  
en cours sur la structure au 31/12/17

Nature de l'investissement	Biens (Date entrée)	durée comptable	Crèche	Libellé	Montant de l'investissement	Montant amorti au 31/12/2016	Dotation 2017	Montant amorti au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2017	Type de biens
Matériel	29/10/2012	3	33BOR05	IKEA BERGE DU LAC	1 700	1 700	0	1 700	0	Biens de retour
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	760	760	0	760	0	Biens de retour
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	643	643	0	643	0	Biens de retour
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	786	786	0	786	0	Biens de retour
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	828	828	0	828	0	Biens de retour
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	694	694	0	694	0	Biens de retour
Matériel	31/10/2012	3	33BOR05	NATHAN - BERGE DU LAC	2 830	2 830	0	2 830	0	Biens de retour
Matériel	05/11/2012	3	33BOR05	OFFICE DEPOT - BERGE DU LAC	1 960	1 960	0	1 960	0	Biens propres
Logiciel	06/11/2012	1	33BOR05	ALTERNENCE - BERGE DU LAC	1 258	1 258	0	1 258	0	Biens propres
Logiciel	06/11/2012	1	33BOR07	ALTERNACE - BERGE DU LAC	2 781	2 781	0	2 781	0	Biens de retour
Matériel	15/11/2012	3	33BOR05	CENTEX - BERGE DU LAC	3 668	3 668	0	3 668	0	Biens de retour
Logiciel	16/11/2012	1	33BOR05	ABELIUM - BERGES DU LAC	1 914	1 914	0	1 914	0	Biens propres
Matériel	20/11/2012	3	33BOR05	LA BOVIDA - BERGE DU LAC	3 512	3 512	0	3 512	0	Biens de retour
Matériel	23/11/2012	3	33BOR05	MOLUDO - BERGES DU LAC	15 330	15 330	0	15 330	0	Biens de retour
Matériel	28/11/2012	3	33BOR05	HABA - BERGES DU LAC	3 842	3 842	0	3 842	0	Biens de retour
Matériel	30/11/2012	3	33BOR05	LIBECA - BERGE DU LAC	23 838	23 838	0	23 838	0	Biens de retour
Matériel	03/12/2012	3	33BOR05	WESCO - BERGES DU LAC	9 271	9 271	0	9 271	0	Biens de retour
Matériel	06/12/2012	3	33BOR05	LA BOVIDA BERGES DU LAC	-2 279	-2 279	0	-2 279	0	Biens de retour
Matériel	10/12/2012	3	33BOR05	HABA BERGE DU LAC	4 811	4 811	0	4 811	0	Biens de retour
Matériel	12/12/2012	3	33BOR05	LA BOVIDA BERGES DU LAC	2 345	2 345	0	2 345	0	Biens de retour
Matériel	31/01/2013	3	33BOR05	PRESTA BABY - BERGES DU LAC	5 505	5 505	0	5 505	0	Biens de retour
Matériel	21/07/2014	3	33BOR07	GRANDE MAISON NATHAN	687	561	114	675	12	Biens de retour
Matériel	01/08/2014	5	33BOR05	LAVE LINGE WAQ24483FF	707	353	141	494	213	Biens de retour
Matériel	01/08/2014	5	33BOR05	SECHE LINGE WTW86382FF	767	383	153	536	231	Biens de retour
Matériel	01/10/2014	3	33BOR05	LAVE LINGE / SECHE LINGE	1 511	1 135	377	1 511	0	Biens de retour
Aménagement Divers	01/10/2015	5	33BOR05	TRAVAU	1 088	272	218	490	598	Biens de retour
Matériel	01/03/2016	3	33BOR05	LAVE LINGE MERKER	2 263	631	754	1 385	878	Biens de retour
Aménagement Divers	01/09/2016	5	33BOR05	INST.GEN. AMENGTs CRECHES	1 471	98	294	392	1 079	Biens de retour
Aménagement Divers	01/12/2016	5	33BOR05	MISE EN PLACE D'UNE VENTOUSE	677	11	135	147	530	Biens de retour
Matériel	01/02/2017	5	33BOR05	LAVE LINGE BOSCH TYPE WAE28172FF	684	0	125	125	559	Biens de retour
Aménagement Divers	01/07/2017	5	33BOR07	LA BOVIDA INSTA GENE DIV BERGES DU LAC	708	0	71	71	636	Biens de retour
Aménagement Divers	01/07/2017	5	33BOR07	LA BOVIDA INSTA GENE DIV 2 BERGES DU LAC	370	0	37	37	333	Biens de retour
Aménagement Divers	04/07/2017	5	33BOR07	FOUR A CONVECTION D'APPOINT	624	0	62	62	562	Biens de retour
Aménagement Divers	21/08/2017	10	33BOR07	OUVERTURE CRECHE 33BOR07	2 101	0	77	77	2 024	Biens de retour
Aménagement Divers	01/10/2017	5	33BOR07	INSTALL.GENERALES	119	0	6	6	113	Biens de retour
Aménagement Divers	01/12/2017	5	33BOR07	CEDOO-MAT DIVERS-33BOR07	103	0	7	7	96	Biens de retour
Aménagement Divers	01/12/2017	5	33BOR07	LES 3 OURS MATERIEL DIVERS 33BOR07	770	0	41	41	729	Biens de retour
Matériel	01/12/2017	5	33BOR07	TELE LED GPDIS 33BOR07	1 198	0	21	21	1 177	Biens de retour
Aménagement Divers	01/12/2017	5	33BOR07	WESCO-EQUIP DIVERS-33BOR07	1 909	0	32	32	1 876	Biens de retour
Aménagement Divers	01/12/2017	5	33BOR07	CEDOO-HYGIENNE-33BOR07	1 200	0	87	87	1 113	Biens de retour
					104 954	89 441	2 755	92 196	12 758	

# Prestations confiées à des tiers

Le nouveau contrat demande de lister les prestations confiées à des entreprises tiers.

Vous trouverez ces données dans le tableau ci-dessous. Il n'est pas toujours évident de connaître l'entité exacte qui intervient: nous avons un contrat national par exemple avec Multiserv, qui envoie selon le problème rencontré un intervenant local, avec lequel nous n'avons pas de lien et pas de contrat. Même si le siège n'est pas en Gironde, cela peut être une PME locale qui a réalisé la prestation.

Le nom de la société,	Montant	L'objet du contrat et la description des prestations confiées,	La date de début et date de fin,	PME	Les coordonnées
SOCIETE FRANCAISE DE GARANTIE	118 €	Dépannage électroménager	29/08/2017	Oui (CA= 20 M€)	Rousset (13)
C MULTISERV	2 343 €	Dépannage multitechnique	plusieurs interventions	Oui (CA= 6 M€)	Le Soler (66)
ISS HYGIENE & PREVENTION	327 €	Lutte contre les nuisibles	30/10/2017	Non	Bruges (33)
ARE 33	161 €	Dépannage multitechnique	15/12/2017		Bordeaux (33)
ESPACE 4	2 928 €	Maintenance & Dépannage Chauffage Ventilation Climatisation	08/12/2017	Oui (CA = 33 M€)	Claix (38)
THYSSENKRUPP	261 €	Vérification/maintenance périodique ascenseur & porte automatique	08/09/2017	Non	Merignac (33)
TECHNIVAP	1 168 €	Maintenance annuelle - Hotte industriel	annuel	Oui (CA = 27 M€)	Mery sur Oise (95)
BUREAU VERITAS	381 €	Vérification périodique des installations électrique	annuel	Non	Merignac (33)
AGROBIO	671 €	Contrôles bactériologiques	annuel	Oui (CA = 8 M€)	Saint Hyacinthe (85)
Générale Vosgienne d'agencement	10 668 €	Travaux de la bibéronnerie	août-17	Oui (CA = 6,5 M€)	Eloyes (88)



6.

---

## Éléments financiers

# Compte de résultat consolidé

---

*Août à décembre 2017*

Les pages suivantes présentent l'analyse des différents postes de charges et de recettes sur les 5 premiers mois du contrat de DSP 2017 – 2022, soit du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2017.

Le nouveau contrat prévoit à partir de 2018 une continuité de l'ouverture estivale; en revanche en 2017 la structure a connu une fermeture estivale de 4 semaines, plus longue que d'habitude. Cette fermeture avait été anticipée afin de permettre de manière sereine un éventuel transfert de gestionnaire qui finalement n'a pas eu lieu; elle nous a du coup permis de réaliser les travaux d'aménagement auxquels nous nous étions engagés dans le cadre du contrat.

Le compte de résultat sur ces 5 mois fait apparaître un **résultat négatif de 29.407 €**.

Ce résultat est à prendre avec du recul, et ne doit pas laisser penser que le nouveau contrat serait déséquilibré. Il convient de faire une lecture globale du résultat économique (9.340 € d'excédent les premiers mois), sachant que nous avons commencé cet exercice de 5 mois par un mois de fermeture.

# Compte de résultat consolidé: analyse des produits

Août à décembre 2017 vs contrat

	REEL 2017	CHIF 2017
<b>70 PRODUITS DE PRESTATIONS DIVERSES</b>		
Participations Familiales	44 312	70 732
CAF et MSA	164 972	155 610
Autres		
Sous-total :	209 284	226 343
<b>74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
Collectivités	155 312	155 312
Entreprises	17 892	17 000
Conseil Général	-	
Sous-total :	173 204	172 312
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>382 488</b>	<b>398 655</b>

Les recettes PSU 2017 sont inférieures de 17.058 € au prévisionnel, du fait d'un TO un peu moins élevé que prévu.

Les recettes entreprises correspondent aux places réservées par des entreprises pour des familles bordelaises, autorisées par le nouveau contrat dans la limite de 6 places.

**Les recettes globales sont légèrement inférieures (16.166 €) à ce qui était prévu dans le chiffrage, du fait d'une semaine de fermeture supplémentaire non prise en compte, et d'une montée en charge plus lente en septembre du fait des adaptations décalées; par ailleurs l'ensemble des semaines de fermeture de la crèche (été et Noël) sont intégrées dans cette période de 5 mois, alors que les 7 premiers mois de 2017 ont connu au contraire un excellent taux d'occupation. L'analyse globale des recettes est donc cohérente.**

# Compte de résultat consolidé: analyse des charges

*Août à déc 2017 vs contrat*

	REEL 2017	CHIF 2017
<b>60- ACHATS</b>		
Fluides	8 679	7 746
Fournitures admin., Petit équipement et Activités	6 685	7 165
Alimentation	15 959	18 261
Achat Berceaux externes	-	-
Produits d'hygiène et d'entretien	3 954	5 312
Frais de garde	10 137	-
<b>Sous-total :</b>	<b>45 415</b>	<b>38 485</b>
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>		
Loyers		
Charges locatives	-	-
Redevances	34 200	29 014
Entretien et Réparations	7 494	7 034
Assurances	1 064	925
<b>Sous-total :</b>	<b>42 758</b>	<b>36 972</b>
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
Mise à disposition du personnel	-	-
Médecin	2 442	2 767
Psychologue	3 370	3 631
Fêtes, réceptions et NDF	2 705	1 383
Affranchissements et Télécom	1 387	1 024
Services bancaires	-	-
Personnel intérimaire	-	-
Médecine du Travail	882	1 061
Honoraires	1 500	1 530
<b>Sous-total :</b>	<b>12 287</b>	<b>11 395</b>

▶ Les postes d'achat sont très proches du prévisionnel

▶ 3 salariées en poste à la Berge du Lac bénéficient d'une place en crèche dans le réseau P&B. Cet avantage constitue une charge comptable dans la ligne « frais de garde ». Ces frais n'impactent pas la participation de la Ville de Bordeaux.

▶ Le nouveau contrat DSP prévoit une redevance annuelle, proratisée en 2017. Le montant provisionné a été trop élevé par erreur, la provision sera reprise en 2018.

▶ Les postes du compte 62 sont très proches du prévisionnel.

# Compte de résultat consolidé: analyse des charges

Août à déc 2017 vs contrat

	Réel 2017	Chiffrage
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>		
Subvention fonctionnement CE	483	
PEEC (Part. des empl. à l'effort de construction)	-	
Taxe d'apprentissage	1 384	
Formation continue	2 536	3 618
Taxe sur les salaires	15 297	9 053
<b>Sous-total 63 A :</b>	<b>19 699</b>	<b>12 671</b>
Autres Impôts et Taxes	-	-
CFE (Cotisation foncière des entreprises)	1 306	-
CVAE	4 780	-
Organic	-	-
Taxes foncières	-	6 438
TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	-	-
TVS (Taxe sur les véhicules de sociétés)	-	-
<b>Sous-total 63 B :</b>	<b>6 086</b>	<b>6 438</b>
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Salaires bruts	203 472	204 361
Charges patronales	57 545	58 442
Autres formations	-	
Provisions Congés Payés	- 4 615	
Tickets Restaurants	6 647	5 787
Remboursement Transport	372	419
Subventions sur salaire (Agefos & contrat d'avenir)	- 2 238	- 2 583
<b>Sous-total :</b>	<b>261 183</b>	<b>266 427</b>

► Le chiffrage de la taxe sur les salaires a été sous-estimé.

► La taxe foncière est en fait le cumul des lignes CFE/CVAE , le chiffrage est cohérent.

► Les frais de personnel sont totalement en ligne avec le prévisionnel; le seul écart vient de la reprise de provision des congés payés qui vient en déduction des frais de personnel.



# Compte de résultat consolidé: analyse des charges

Août à déc 2017 vs contrat

	Réel 2017	Chiffrage
65- CHARGES GESTION COURANTE	23 771	20 121
66- CHARGES FINANCIERES	-	
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	281	
68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	414	1 991
Provisions risques et charges d'exploitation	-	810
Sous-total :	414	2 801
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les sociétés	-	830
Participation des salariés	-	-
Sous-total :	-	830
TOTAL DES CHARGES	411 895	396 139

**Nos charges sur ces 5 premiers mois sont donc légèrement supérieures à notre estimation pour les diverses raisons précisées dans les pages précédentes, mais en tenant compte simplement de la provision trop élevée pour la redevance annuelle liée à l'occupation des locaux, et des frais de garde qui n'étaient pas prévus au chiffrage initial, les comptes sont cohérents et ne révèlent pas de surprise.**

## Août à Décembre 2017 :

- ▶ **M1** : le taux horaire prévu au contrat était de 5,12 € ; il est prévu un réajustement de M1 en fonction du taux horaire réel pour la tranche intermédiaire de taux de facturation (107% - 117%). En 2017, le taux de facturation a été de 118,4%, et donc le taux horaire a été de 4,73 €. Contractuellement, cette perte de recette est à la charge de People&baby, et n'entraîne pas de réajustement de M1.
- ▶ **M2** : le contrat prévoit le reversement à la ville de 50% du montant de la PSU au-delà du TO facturé de 89%. Durant cette période, nous avons facturé 40.734 h pour un nombre d'heures facturables prévu au contrat de 49.560h, soit un TO facturé de 82,2%. Il n'y a donc pas de reversement au titre de M2 sur cette période.

## Redevance places entreprises :

- ▶ A compter du 01/08/17, il n'y a plus de reversion à la ville, les recettes entreprises ont été intégrées directement dans notre compte d'exploitation prévisionnel, et viennent en déduction de la participation ville.



Valérie Plachot  
**Directrice du multi accueil**

Anne-Charlotte Silvy-Leligois  
**Responsable Opérationnelle**

Nathalie Verardo  
**Coordinatrice Petite Enfance**

Rémi Allovon  
Directeur Régional  
[Remi.allovon@people-and-baby.com](mailto:Remi.allovon@people-and-baby.com)